

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} octobre 2018**

Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 1^{er} octobre 2018 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Moment de réflexion

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

2018-10-848

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9^e Rang, lot 4 390 082 : demande de dérogation mineure

La demande de dérogation mineure visant à autoriser une distance séparatrice inférieure à celle prévue aux règlements d'urbanisme, relativement à la construction d'une étable laitière et d'un réservoir circulaire en béton armé à ciel ouvert et à l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage pour un cheptel de 296,6 unités animales, pour la propriété située sur le lot 4 390 082 dans le 9^e Rang est présentée.

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2018-10-849

9^e Rang, lot 4 390 082 : demande de dérogation mineure

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande de dérogation mineure visant à autoriser une distance séparatrice d'environ :

- 85,8 mètres de la résidence située au 22, 9^e Rang
- 142,7 mètres de la résidence située au 24, 9^e Rang

pour la construction d'une étable laitière et d'un réservoir circulaire en béton armé à ciel ouvert et l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage pour un cheptel de 296,6 unités animales sur le lot 4 390 082 dans le 9^e Rang;

Considérant que le règlement de zonage prévoit une distance séparatrice de 144,4 mètres des résidences voisines;

Considérant que l'immeuble visé est situé en zone agricole (Ab-1), selon le plan de zonage de la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} octobre 2018**

Considérant que les propriétaires des résidences visées par la demande ont confirmé par écrit leur accord avec le projet;

Considérant les critères d'évaluation des demandes de dérogation mineure;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2018-09-53);

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'accorder la dérogation mineure, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-850

Procès-verbaux de septembre 2018

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances tenues en septembre 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2018 et de la séance extraordinaire tenue le 24 septembre 2018, tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-851

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 1^{er} octobre 2018 totalisant un montant de 191 778,59 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Première période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 1^{er} octobre 2018.

2018-10-852

Société du patrimoine de Sainte-Brigide : appui

Considérant que la Société du patrimoine de Sainte-Brigide a déposé une demande d'aide financière dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2018-2020 – Soutien à l'animation et la mise en valeur du patrimoine;

Considérant que l'obtention de l'aide financière permettra la publication d'un ouvrage qui traitera, entre autres, de la colonisation du territoire de la rivière du Sud-Ouest, de la vie des censitaires sous le régime seigneurial, de l'origine des premiers colons, du rôle des seigneurs de Monnoir à cette époque et des principaux acteurs du développement de la colonie à cette époque;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} octobre 2018**

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'appuyer la demande de la Société du patrimoine de Sainte-Brigide.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-853

AFEAS de Ste-Brigide : utilisation du Centre municipal et don

Considérant la lettre datée du 18 septembre 2018 de Madame France Michaud, secrétaire de l'AFEAS de Ste-Brigide, demandant que l'organisme puisse utiliser le Centre municipal gratuitement en octobre 2018 pour la tenue du Salon Arts, Artisanat et Gourmandises;

Considérant que l'AFEAS a également besoin d'emprunter des poteaux pour l'installation de l'affiche annonçant le Salon;

Considérant qu'un don de la Municipalité pour cette activité est prévu au budget 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de permettre à l'AFEAS de Ste-Brigide d'utiliser gratuitement le Centre municipal les 26, 27 et 28 octobre 2018 pour la tenue du Salon Arts, Artisanat et Gourmandises;
- d'autoriser le prêt du matériel nécessaire pour la pose d'une affiche;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 300 \$ à l'AFEAS de Ste-Brigide à titre de don pour la tenue de cette activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-854

Club Riverain V.T.T. : renouvellement des traverses de VHR pour la saison 2018-2019

Considérant la lettre datée du 21 septembre 2018 de Monsieur Alain Roy, président du Club Riverain V.T.T., demandant le renouvellement des traverses de VHR pour la saison 2018-2019, lesquelles seront situées aux mêmes endroits que l'année dernière sur le 8^e et le 9^e Rang;

Considérant que le Club demande une attestation de la conformité de ces traverses de routes;

Considérant que la conformité de la signalisation n'a pas encore été confirmée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de renouveler l'entente de passage pour les traverses de routes avec le Club Riverain V.T.T.;
- d'apporter, s'il y a lieu, les correctifs à la signalisation des traverses avant d'en confirmer la conformité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-855

Compo-Haut-Richelieu inc. : collecte de feuilles

Considérant le courriel daté du 27 septembre 2018 de Madame Cindy Rouselle, responsable des communications de Compo-Haut-Richelieu inc. (Compo),

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} octobre 2018**

informant la Municipalité que Compo veillera à l'organisation logistique et communicationnelle de la collecte de feuilles dans chacune des municipalités qu'elle dessert;

Considérant que la date de collecte à Sainte-Brigide-d'Iberville est fixée au lundi 26 novembre 2018;

Considérant que Compo désire que la Municipalité installe un panneau d'information de 4 pieds par 8 pieds, fourni par Compo, à un endroit stratégique entre la mi-octobre et la fin du mois de novembre;

Considérant que des affiches sont disponibles;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'installer le panneau d'information en face de l'école primaire située sur le 9^e Rang;
- d'apposer les affiches à différents endroits dans la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-856

Services juridiques : consultations générales 2019

Considérant la proposition datée du 20 août 2018 de la firme d'avocats Paradis Lemieux Francis concernant le renouvellement du contrat de service de consultations générales pour l'année 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de renouveler le contrat pour l'année 2019 au coût de 500 \$ plus taxes;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-857

Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville : budget 2019

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des prévisions budgétaires 2019 de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville (Régie);

Considérant que la quote-part des municipalités est établie à 426 881 \$;

Considérant que la quote-part de chacune des municipalités parties à l'entente sera établie lorsque les municipalités auront fourni leur rôle d'évaluation 2019 ainsi que leur facteur comparatif à la Régie;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'accepter les prévisions budgétaires 2019 de la Régie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-858

Bornes d'incendie : entretien préventif

Considérant la soumission reçue pour l'entretien préventif de 25 bornes d'incendie se trouvant sur le territoire de la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} octobre 2018**

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat pour l'entretien préventif des bornes d'incendie numéros 1 à 25 à BF-Tech inc., selon les termes de la soumission datée du 24 septembre 2018, le tout pour un montant de 5 450 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Sécurité incendie » du budget 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-859

Rang du Vide : contrat

Considérant qu'un appel d'offres par invitation auprès de trois entreprises a été effectué pour la fourniture et la pose d'environ 1 000 tonnes métriques de pierre sur certaines sections du rang du Vide;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions;

Considérant qu'une seule entreprise a répondu à l'appel d'offres;

Considérant que le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports accorde à la Municipalité une aide financière maximale de 12 000 \$ pour la réalisation des travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat pour la fourniture et la pose d'environ 1 000 tonnes métriques de pierre sur certaines sections du rang du Vide à B.Frégeau & Fils Inc., le tout pour un montant de 18 800 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de l'entreprise faisant partie intégrante de la présente résolution;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Transport » du budget 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-860

Rang de la Rivière Ouest et 9^e Rang : pavage

Considérant que les membres du Conseil désirent que des travaux de pavage soient effectués dans le rang de la Rivière Ouest et le 9^e Rang, aux endroits où des travaux de ponceaux ont été effectués;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer le contrat pour la pose d'asphalte à Jack Pavage, selon les termes de la soumission datée du 20 septembre 2018, le tout pour un montant maximal de 5 700 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Transport » du budget 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} octobre 2018**

Ponceaux et fossés : travaux

2018-10-861

Considérant que des ponceaux situés dans le rang de la Rivière Ouest, le rang de la Rivière Est et le 8^e Rang doivent être réparés;

Considérant que la Municipalité a reçu des demandes de nettoyage de fossés dans le 9^e Rang;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser la réalisation des travaux de réparation des ponceaux en régie;
- de faire appel à Excavations St-Césaire inc. pour la réalisation des travaux;
- d'autoriser une dépense maximale de 10 000 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Transport » du budget 2018;
- de demander à Excavations St-Césaire inc. une évaluation pour la réalisation des travaux de nettoyage de fossés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-862

**Réfection de la chaussée – Phase II – rang du Lac et montée des Écossais :
acceptation provisoire**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de mise en place d'une couche d'usure et de réfection des accotements sur le rang du Lac et la montée des Écossais à Pavages Maska inc. (réf. résolution 2018-07-792);

Considérant que les travaux ont été réalisés;

Considérant que la Municipalité a constaté une accumulation d'eau sur la montée des Écossais, près du rang de la Rivière Est;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de procéder à l'acceptation provisoire des travaux de mise en place d'une couche d'usure et de réfection des accotements sur le rang du Lac et la montée des Écossais pour un total de 238 750,25 \$ incluant les taxes;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 226 812,75 \$ correspondant au paiement des travaux incluant les taxes, moins la retenue de 11 937,50 \$ prévue au contrat;
- d'aviser Pavages Maska inc. que les travaux correctifs devront être réalisés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-863

**Entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2018/2019, 2019/2020
et 2020/2021 : appel d'offres**

Considérant la résolution n° 2018-09-847 adoptée le 24 septembre 2018 en vertu de laquelle le Conseil rescinde la résolution n° 2018-04-715 visant à résilier le contrat de déneigement avec l'entrepreneur Georges Lareau et Fils

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} octobre 2018**

inc. et par conséquent, maintient le contrat de déneigement avec cet entrepreneur pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020;

Considérant que Georges Lareau et Fils inc. refuse de poursuivre l'exécution du contrat;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la parution d'un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) pour l'entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021;
- d'autoriser les frais de publication de l'appel d'offres;
- de nommer Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de personne responsable de l'octroi du contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-864

Journalier

Considérant que Monsieur Hugo Farias a indiqué qu'il quittera son emploi, à titre de journalier de la Municipalité, le vendredi 5 octobre prochain;

Considérant que les membres du Conseil désirent embaucher un journalier pour un poste permanent à raison de 35 à 40 heures par semaine;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser la parution de l'offre d'emploi dans le bulletin municipal, le site Internet de la Municipalité et divers sites d'emploi;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Transport » du budget 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de septembre 2018 est déposé au Conseil.

Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.

Les membres du Conseil ont reçu copie des résolutions du Comité des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. demandant le rehaussement d'une section de la clôture du terrain de balle (côté 8^e Rang) et l'émondage des arbres (côté 8^e Rang).

La demande concernant la clôture sera étudiée dans le cadre de l'élaboration des prévisions budgétaires 2019. Quant à l'émondage des arbres, la Municipalité est en attente de soumissions.

2018-10-865

Gradins : bois des anciens bancs

Considérant que les membres du Conseil désirent que la Municipalité se départisse du bois des anciens bancs des gradins du terrain des loisirs;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} octobre 2018**

- d'autoriser la parution d'une annonce à cet effet dans le prochain bulletin municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2018-10-866

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire

Séance extraordinaire du 29 octobre 2018

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 29 octobre 2018 à 19 h 20, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
29 octobre 2018**

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

2018-10-867

Entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021 : contrat

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour l'entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions;

Considérant que l'appel d'offres inclut 2,70 km pour la montée de Versailles Est, dont 1,70 km situé sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire ;

Considérant que pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020, la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire a obtenu un coût du kilomètre moins élevé pour l'entretien d'hiver de ses chemins;

Considérant que la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire en est à sa 2^e année de contrat;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat pour l'entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021, excluant la montée de Versailles Est, au plus bas soumissionnaire conforme, soit B. Frégeau & Fils Inc., le tout pour un montant de 447 456 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de l'entrepreneur faisant partie intégrante de la présente résolution;
- d'ajouter au contrat un montant de 25 920 \$ plus taxes pour l'entretien d'hiver (3 saisons) de la montée de Versailles Est, advenant le cas où la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire ne pourrait modifier son contrat en cours;
- de prévoir les sommes nécessaires aux budgets futurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

Levée de la séance

Considérant que les membres du Conseil ne désirent traiter d'aucun autre sujet, la séance extraordinaire est levée.

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
31 octobre 2018**

Attestation relative à la signature de la résolution

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de la résolution qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire

Séance extraordinaire du 31 octobre 2018

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mercredi 31 octobre 2018 à 17 h 30, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

2018-10-868

Rang du Vide : contrat

Considérant que le contrat pour la fourniture et la pose d'environ 1 000 tonnes métriques de pierre sur certaines sections du rang du Vide a été octroyé à B.Frégeau & Fils Inc.;

Considérant que pour compléter les travaux il est nécessaire d'ajouter environ 400 tonnes métriques de pierre au contrat;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'ajout de 400 tonnes métriques de pierre au contrat pour un montant maximum de 7 520 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-10-869

Fossés : travaux

Considérant que la Municipalité a reçu des demandes de nettoyage de fossés dans le 9^e Rang;

Considérant que des travaux de nettoyage de fossés sont également requis dans d'autres rangs de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser la réalisation des travaux de nettoyage de fossés en régie;
- de faire appel à B.Frégeau & Fils Inc. pour la réalisation des travaux pour un nombre maximal de 100 heures au taux de 145 \$ de l'heure plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires à l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
31 octobre 2018**

Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

Levée de la séance

Considérant que les membres du Conseil ne désirent traiter d'aucun autre sujet, la séance extraordinaire est levée.

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire